



Note de synthèse : Transformer les Investissements en Levier de Création d'Emploi Décent – Cas du Projet RN4

5 Septembre 2025

Evaluation des impacts sur l'emploi : un outils clé pour orienter et optimiser les impacts sur l'emploi des politiques et projets d'investissements

Objectifs de la RN4

Le projet routier RN4 a pour objectif global de désenclaver le sud du Sénégal, de stimuler le commerce sous-régional et de réduire les pertes agricoles. Son évaluation d'impact sur l'emploi, financée par STRENGTHEN2 (UE-OIT), met en lumière sa contribution réelle à la création d'emploi et au bien-être de la population, et formule des recommandations factuelles pour orienter les investissements vers un développement plus productif, inclusif et durable au Sénégal.

Résultats Clés

- | | |
|--|--|
| ➤ Emplois générés : 8 877 (1 660 directs, 7 217 indirects et induits) | ➤ Formation : seulement 10,9 % des jeunes bénéficient d'une formation formelle |
| ➤ Femmes : 8,8 % de la main-d'œuvre, surtout en postes peu qualifiés | ➤ Conditions de travail : en moyenne 65 heures/semaine, salaires 100–200k FCFA/mois |
| ➤ Jeunes (15–24 ans) : 20,7 %, inférieur à la moyenne nationale (25,8 %) | ➤ Contrats et protection sociale : 30,8 % sans contrat formel, couverture limitée |
| ➤ Jeunes (15–35 ans) : 45,54 %, supérieur à la moyenne nationale (25,8 %) | ➤ Dialogue social : 8,7 % connaissent une structure défendant leurs droits |

Constats

Croissance quantitative (+80 emplois/lot depuis 2022) sans amélioration de la qualité

Pratiques informelles et faible protection sociale touchent particulièrement les jeunes et les femmes

Dialogue social et respect de la législation insuffisants

Conclusion

Le projet de réhabilitation de la route nationale SZM et de désenclavement du Sud présente un potentiel de création estimé à 8 877 emplois (1 660 directs et 7 217 indirects ou induits). Toutefois, des déficits persistent en matière d'inclusion, de qualité des emplois et de protection sociale.

Recommandations politiques et opérationnelles

Recommandation politiques

- ✎ **Institutionnaliser l'EmpIA ex-ante** : Rendre obligatoire l'évaluation d'impact ex-ante sur l'emploi lors de la préparation des projets d'investissement, afin d'anticiper les effets et levier afin de maximiser la création d'emplois décents.
- ✎ **Intégrer le travail décent dès la planification** : Introduire explicitement la dimension emploi et travail décent dans les études de faisabilité, et organiser des conférences d'entreprises pour sensibiliser les soumissionnaires aux enjeux pro-emploi des investissements.
- ✎ **Renforcer la législation et son application** : Garantir à chaque travailleur un contrat formel, le respect des heures légales, le paiement des heures supplémentaires et des mécanismes de contrôle renforcés.
- ✎ **Améliorer la protection sociale** : Étendre la couverture santé, la sécurité sociale et la protection contre les accidents du travail, avec une attention particulière aux travailleurs vulnérables.
- ✎ **Renforcer les capacités institutionnelles** : Investir dans le développement des compétences techniques et organisationnelles des institutions nationales et locales pour mieux intégrer le travail décent dès la conception des projets.
- ✎ **Mettre en place un comité mixte tripartite** : Créer un comité réunissant l'État, les travailleurs et les employeurs, chargé de suivre la conformité des projets.

Recommandations opérationnelles

- ✎ **Favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes** : Définir des objectifs chiffrés de recrutement et développer des programmes de formation ciblés pour leur insertion dans le secteur de la construction.
- ✎ **Développer la formation professionnelle** : Intégrer des volets de formation qualifiante dans les projets d'infrastructures, afin de professionnaliser l'apprentissage informel.
- ✎ **Renforcer le dialogue social sur les chantiers** : Mettre en place des structures représentatives favorisant la concertation et la défense des droits des travailleurs.
- ✎ **Renforcer la coordination locale** : Accroître la collaboration entre autorités locales, partenaires techniques et acteurs communautaires pour une meilleure mise en œuvre des approches à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), notamment à travers leur intégration dans les plans communaux de développement.
- ✎ **Sensibiliser les autorités locales et régionales** : Former et mobiliser les maires et élus locaux pour l'intégration systématique des EmpIA et des approches HIMO dans les documents de planification

Contact : strengthen2@ilo.org